

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fondations d'entreprise**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1651 - page 4360**

**33 - Gironde**

**FONDS DE DOTATION**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Gironde.

**LUCIE CARE.**

*Objet* : recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, il affecte les revenus desdits biens et droits au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général, dans le cadre des activités suivantes, mises en oeuvre directement ou par des organismes sans but lucratif : éducation, formation, enseignement au profit des jeunes déficients visuels ; représentation, information, sensibilisation, défense, prévention, soins, recherche, assistance, soutien, insertion, aide, service à la personne, accompagnement, soutien scolaire au bénéfice des jeunes handicapés essentiellement déficients visuels de façon directe ou indirecte ; toute action et opération en lien direct ou indirect avec la cause de la déficience visuelle, notamment au profit des plus jeunes handicapés visuels et notamment le soutien des activités ou organismes en lien avec son objet.

*Siège social* : 63, rue Bouthier, 33100 Bordeaux.

*Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé* : indéterminée

*Date de déclaration* : 21 août 2015.